



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mars 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 135 de l'ordre du jour

Financement de la Force des Nations Unies

chargée du maintien de la paix à Chypre

Budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	4
II. Ressources nécessaires	17
A. Vue d'ensemble	17
B. Contributions non budgétisées	18
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	18
D. Formation	19
III. Analyse des variations	20
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	23
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/266, aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée, et aux demandes et recommandations du Comité des commissaires aux comptes	24
A. Assemblée générale	24
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	25
C. Comité des commissaires aux comptes	27



Annexe

Organigramme	29
Carte	31

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, dont le montant s'élève à 48 319 000 dollars, compte tenu de contributions volontaires en nature d'un montant de 1 471 000 dollars.

Ce budget couvre le déploiement d'une composante militaire de 860 hommes, comprenant un groupe d'observation et de liaison comptant 40 membres au maximum, d'un élément de police des Nations Unies comptant 69 personnes et d'une composante civile comprenant 39 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 110 agents recrutés sur le plan national.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2007/08 et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante police des Nations Unies et composante appui). Les effectifs de la mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

<i>Catégories de dépenses</i>	<i>Dépenses (2005/06)</i>	<i>Montant alloué (2006/07)</i>	<i>Dépenses prévues (2007/08)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Militaires et personnel de police	18 131,3	18 161,6	20 050,6	1 889,0	10,4
Personnel civil	12 228,3	11 700,5	12 881,9	1 181,4	10,1
Dépenses opérationnelles	13 466,7	14 969,3	13 915,5	(1 053,8)	(7,0)
Montant brut	43 826,3	44 831,4	46 848,0	2 016,6	4,5
Recettes provenant des contributions du personnel	2 001,0	1 818,5	1 998,3	179,8	9,9
Montant net	41 825,3	43 012,9	44 849,7	1 836,8	4,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 278,4	1 439,0	1 471,0	32,0	2,2
Total	45 104,7	46 270,4	48 319,0	2 048,6	4,4

Ressources humaines^a

	<i>Contingents</i>	<i>Police des Nations Unies</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Postes temporaires^b</i>	Total
Direction exécutive et administration						
Postes approuvés pour 2006/07	–	–	3	–	–	3
Postes proposés pour 2007/08	–	–	3	–	–	3
Composantes						
<i>Affaires politiques et civiles</i>						
Postes approuvés pour 2006/07	–	7	10	8	–	25
Postes proposés pour 2007/08	–	7	10	9	–	26
<i>Contingents</i>						
Postes approuvés pour 2006/07	834	–	2	3	–	839
Postes proposés pour 2007/08	834	–	2	3	–	839
<i>Police des Nations Unies</i>						
Postes approuvés pour 2006/07	–	62	1	1	–	64
Postes proposés pour 2007/08	–	62	1	1	–	64
<i>Appui</i>						
Postes approuvés pour 2006/07	26	–	25	98	2	151
Postes proposés pour 2007/08	26	–	23	97	–	146
Total						
Postes approuvés pour 2006/07	860	69	41	110	2	1 082
Postes proposés pour 2007/08	860	69	39	110	–	1 078
Variation nette	–	–	(2)	–	(2)	(4)

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Financés au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 186 (1964), puis prorogé par le Conseil jusqu'au 15 juin 2007 [résolution 1728 (2006)].

2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil à atteindre un objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre et le retour à la normale.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante police des Nations Unies et composante appui).

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Force, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Force. La variation des effectifs par rapport au budget 2006/07 est expliquée au niveau de chaque composante.

5. Après la mise en œuvre du nouveau concept d'opérations et comme indiqué dans le tableau de la composante 2 (composante militaire), au cours de l'exercice 2007/08 la Force continuera de déployer les patrouilles mobiles et les patrouilles effectuées par le groupe d'observateurs militaires et d'officiers de liaison pour que l'accent soit mis sur les activités de liaison, d'observation et de médiation, plutôt que d'interposition entre les forces, et d'utiliser des techniques d'observation aérienne et des techniques de surveillance (système de télévision en circuit fermé, système de positionnement universel et dispositifs d'observation nocturne) qui permettront de mieux surveiller la zone tampon. Les dépenses afférentes à l'achat et à l'installation du système de télévision en circuit fermé étant imputées sur l'exercice 2006/07, le montant des ressources prévues à la rubrique budgétaire Matériel spécial serait en diminution.

6. Compte tenu du déploiement intégral de l'effectif de la police des Nations Unies autorisé, soit 69 membres au cours de l'exercice 2007/08, la Force augmentera le nombre et la fréquence des patrouilles de police et des escortes pour l'acheminement de l'aide humanitaire, comme indiqué au tableau de la composante 3 (police des Nations Unies). Par conséquent, il est prévu dans le projet de budget des ressources supplémentaires à la rubrique Police des Nations Unies.

7. Comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 15 de sa résolution 60/270 relative au financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la mission a entrepris un examen approfondi des besoins en personnel pour la composante appui, portant notamment sur les effectifs et les classes du personnel d'appui et la possibilité de recourir aux Volontaires des Nations Unies.

8. L'examen a été mené section par section et poste par poste et a pris en compte les éléments suivants : la réduction des effectifs de la Force de 1 230 à 860 soldats qui a été opérée au cours de l'exercice 2005/06; l'augmentation de l'effectif autorisé

de la police des Nations Unies qui est passé de 35 à 69 membres et a été intégralement déployé en mars 2006; les moyens opérationnels nécessaires pour que la Force puisse s'acquitter de son mandat et assumer ses fonctions; les profils d'emploi et le classement des postes du personnel d'appui recruté sur les plans national et international.

9. À l'issue de cet examen, la mission a conclu qu'en dépit de la réduction des effectifs de la Force, la complexité et le niveau des activités opérationnelles et les ressources dont elle avait besoin pour accomplir son mandat restaient inchangés et que le niveau des responsabilités qu'assumaient sept membres du personnel de la catégorie des administrateurs [chef de l'administration (D-1); chef de la Section des finances (P-4); chef de la Section des achats (P-4); chef du personnel civil (P-4); fonctionnaire d'administration (P-3); ingénieur en chef (P-3); responsable de la sécurité sur le terrain (P-3)] correspondait bien aux normes de classification professionnelle des Nations Unies. Pour ce qui est de la catégorie du Service mobile, bien que la mission ait proposé de supprimer deux postes d'appui, ramenant ainsi l'effectif à 16 postes, il a été dûment tenu compte de la nécessité de maintenir une capacité suffisante pour les fonctions de gestion et de supervision qu'assume ce personnel ainsi que de son statut contractuel, étant donné que Chypre est un lieu d'affectation établi.

10. La mission a également examiné la possibilité d'utiliser des Volontaires des Nations Unies dans des fonctions d'appui. Compte tenu des responsabilités de gestion et de supervision qu'assume le personnel de la mission recruté sur le plan international, qui exerce également des pouvoirs délégués en matière d'administration, de personnel, de finances et d'achats, qui ne peuvent être confiées à des Volontaires des Nations Unies, et compte tenu de l'accent mis sur le renforcement des capacités nationales, la mission a préféré maintenir sa politique actuelle, qui consiste à convertir des postes faisant l'objet d'un recrutement sur le plan international en postes faisant l'objet d'un recrutement sur le plan national. Par conséquent, l'effectif de la Division de l'administration qui est proposé pour l'exercice 2007/08 reflète la conversion de deux postes du Service mobile faisant l'objet d'un recrutement sur le plan international en deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

11. Dans le même temps, après un examen de l'effectif recruté sur le plan national, la mission a conclu qu'il était possible de supprimer trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (2 postes de secrétaire et 1 poste de manutentionnaire). Les fonctions exercées par les titulaires de ces postes seraient confiées à l'actuel personnel d'appui de la Division de l'administration.

12. Suite à l'examen de l'effectif nécessaire pour la composante d'appui, la mission réalisera des gains d'efficacité estimés à 153 500 dollars grâce à la conversion proposée de deux postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et des économies de 23 000 dollars grâce à la mise en place d'un système de routage à moindre coût pour les communications assurées par les réseaux commerciaux, qui réduira les frais de location de répéteur et les frais fixes de téléphone.

13. Le quartier général de la Force et l'état-major du secteur 2 ont été établis dans la capitale, Nicosie, où se trouve également le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la mission. Les états-majors des secteurs 1 et 4 ont été établis à Skouriotissa et Famagouste, respectivement. La mission fournit un appui

administratif, logistique et technique au personnel des services opérationnels, aux contingents et aux forces de police des Nations Unies servant dans les zones où sont établis son quartier général et ses états-majors de secteur ainsi qu'au personnel militaire déployé dans les 11 bases de patrouille et postes d'observation permanents.

Direction exécutive et administration

14. La direction exécutive et la gestion d'ensemble seront assurées par le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la mission^a											
Postes approuvés pour 2006/07	2	–	–	–	–	1	–	3	–	–	3
Postes proposés pour 2007/08	2	–	–	–	–	1	–	3	–	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Y compris un poste de sous-secrétaire général (Représentant spécial du Secrétaire général et chef de mission) et un poste de secrétaire général adjoint (en attendant la reprise des bons offices du Secrétaire général à Chypre, le poste est maintenu mais non pourvu).

Composante 1 : affaires politiques et civiles

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Amélioration des relations entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs

1.1.1 Après l'ouverture des points de passage, augmentation du nombre de personnes qui franchissent la ligne de démarcation des deux côtés de 10,6 millions en 2005/06 à 18,1 millions en 2007/08 (7,5 millions en 2006/07)^a

1.1.2 Augmentation du nombre de points de passage entre le nord et le sud de la zone tampon des Nations Unies, qui passerait de 5 en 2005/06 à 7 en 2007/08 (7 en 2006/07)

1.1.3 Augmentation du nombre de contacts entre les représentants des deux communautés issus des milieux politiques, privés et professionnels et des organisations de la société civile de 105 en 2005/06 à 150 en 2007/08 (100 en 2006/07)^a

Produits

- Facilitation de réunions régulières entre des représentants des deux communautés au plus haut niveau politique
- Négociation, médiation et missions de bons offices auprès des deux parties sur les initiatives visant à instaurer la confiance au moyen de réunions et de contacts quotidiens entre les parties, notamment de la mise en place d'un mécanisme de discussions techniques entre les deux communautés
- Liaison quotidienne avec les autorités concernées (police, autorités civiles et militaires) des deux côtés de la zone tampon afin de faciliter les passages
- Liaison quotidienne avec les puissances garantes et d'autres États Membres intéressés sur des questions concernant l'exécution du mandat de la Force
- Campagne d'information en vue d'améliorer les relations : 260 dépêches, 64 revues et points de presse, 4 600 dossiers de presse traduits du grec et du turc, 1 000 notes d'information, 1 enquête sur la façon dont sont perçues les activités des Nations Unies à Chypre, 135 manifestations organisées à l'intention des médias, 1 000 affiches, panneaux de signalisation (afin de signaler les zones d'accès interdit, les zones désignées pour usage civil, les champs de mines, les zones de déversement interdit, les zones de construction interdite et les zones d'accès réglementé), brochures, communiqués publics bimensuels diffusés gratuitement à la radio afin de sensibiliser le public aux questions relatives à l'utilisation de la zone tampon, aux règles de sécurité concernant les champs de mines, aux questions environnementales, à la grippe aviaire et autres questions de santé publique

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

1.2 Progrès sur la voie de la normalisation des conditions de vie dans la zone tampon et de celles des Chypriotes grecs et des maronites dans le nord et des Chypriotes turcs dans le sud

1.2.1 Diminution du nombre de chantiers de construction commerciaux et résidentiels non autorisés en dehors des zones réservées à l'usage civil dans la zone tampon de 24 en 2005/06 à 14 en 2006/07 et à 5 en 2007/08

1.2.2 Aucune plainte émanant d'un bénéficiaire de l'aide humanitaire de l'une ou de l'autre communauté n'a été reçue

Produits

- Intercession quotidienne auprès des autorités, au moyen d'une médiation, de réunions et de contacts avec les deux parties, en vue de régler des questions touchant l'enseignement, la culture, la religion, ou d'autres aspects de la vie des communautés
- Réunions quotidiennes avec les autorités locales sur la question du respect des règles prescrites par la Force en ce qui concerne l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles
- Visites humanitaires hebdomadaires auprès de Chypriotes grecs dans la péninsule de Karpas et auprès de maronites dans le nord, en vue de surveiller leurs conditions d'existence
- Réunions humanitaires hebdomadaires avec des Chypriotes turcs dans le sud pour les aider à obtenir des pièces d'identité, des logements, et à accéder aux services sociaux et médicaux, à l'éducation et à des emplois
- Visites humanitaires mensuelles auprès de Chypriotes turcs de Paphos en vue de surveiller leurs conditions d'existence

Facteurs externes

Coopération des deux parties afin d'instaurer les conditions de meilleures relations

^a Prévision du budget 2006/07.

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 : affaires politiques et civiles

Catégorie											Total
I. Contingents											
Postes approuvés pour 2006/07											–
Postes proposés pour 2007/08											–
Variation nette											–
II. Police des Nations Unies											
Postes approuvés pour 2006/07											7
Postes proposés pour 2007/08											7
Variation nette											–
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> Personnel recruté sur le plan international </div> <div style="text-align: center;"> Personnel recruté </div> </div>											
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> SGA/SSG </div> <div style="text-align: center;"> D-2/D-1 </div> <div style="text-align: center;"> P-5/P-4 </div> <div style="text-align: center;"> P-3/P-2 </div> <div style="text-align: center;"> Service mobile </div> <div style="text-align: center;"> Services généraux </div> <div style="text-align: center;"> Service de sécurité </div> <div style="text-align: center;"> Total partiel </div> <div style="text-align: center;"> sur le plan national </div> <div style="text-align: center;"> Volontaires des Nations Unies </div> <div style="text-align: right;"> Total </div> </div>											
III. Personnel civil											
Bureau du Conseiller principal											
Postes approuvés pour 2006/07	–	1	1	–	–	1	–	3	–	–	3
Postes proposés pour 2007/08	–	1	1	–	–	1	–	3	–	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service des affaires civiles											
Postes approuvés pour 2006/07	–	–	2	1	1	–	–	4	7	–	11
Postes proposés pour 2007/08	–	–	2	1	1	–	–	4	8	–	12
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Bureau du porte-parole											
Postes approuvés pour 2006/07	–	–	1	1	–	1	–	3	1	–	4
Postes proposés pour 2007/08	–	–	1	1	–	1	–	3	1	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel, personnel civil											
Postes approuvés pour 2006/07	–	1	4	2	1	2	–	10	8	–	18
Postes proposés pour 2007/08	–	1	4	2	1	2	–	10	9	–	19
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Total général (I à III)											
Postes approuvés pour 2006/07											25
Postes proposés pour 2007/08											26
Variation nette											1

Justification

Personnel recruté sur le plan national : création d'un poste d'agent des services généraux

15. Depuis la levée des restrictions au passage des lignes de cessez-le-feu en 2003, la zone tampon est de plus en plus utilisée à des fins civiles. Cette situation, et le nombre de demandes de permis en attente pour diverses activités civiles dans la zone, telles que des projets de construction, exige une surveillance et un suivi continus. Ces fonctions sont assumées par le Coordonnateur des équipes chargées des affaires civiles (membre de la police des Nations Unies) qui, sous l'autorité et la supervision du chef du Service des affaires civiles, coordonne et dirige les travaux de trois équipes de la police des Nations Unies déployées dans les secteurs. Les membres de la police des Nations Unies servent pendant une période de 6 à 12 mois. La brièveté de ce mandat a des conséquences défavorables sur la cohérence et la continuité des travaux des équipes et affecte les relations de la Force avec la population et les autorités locales.

16. Compte tenu de l'ampleur que prennent les activités menées dans la zone tampon et de la nécessité pour la mission d'accomplir les tâches prescrites de façon cohérente et continue, il est proposé de renforcer le Service des affaires civiles par la création d'un poste d'assistant de liaison (agent des services généraux recruté sur le plan national) pour les équipes chargées des affaires civiles.

17. Le titulaire du poste exercerait les fonctions suivantes : aider le Coordonnateur et les trois équipes à gérer les activités civiles dans la zone tampon de façon générale, et notamment à gérer le portefeuille de plus en plus lourd des demandes de permis relatives à des projets de construction civile; aider le Coordonnateur à définir et à mettre en œuvre les procédures de traitement des demandes et à établir les formulaires et les listes de vérification; faire la liaison avec les autorités et les populations locales afin d'établir des contacts avec les autorités administratives et les municipalités locales et de gagner leur confiance; aider les membres des trois équipes à effectuer des recherches sur le terrain en établissant des relations avec les populations et les autorités locales; conseiller et informer afin d'apporter un éclairage local sur les questions concernant les demandes de permis relatifs à divers projets, en particulier en ce qui concerne les règles et règlements relatifs aux biens immobiliers et à l'aménagement foncier; et mener des recherches et compiler et résumer des données de base en vue de l'établissement de rapports, de la rédaction de notes d'information et de la préparation des réunions. En outre, l'assistant de liaison examinerait les demandes de permis de construction relatives aux projets à usage civil afin de vérifier qu'ils sont bien complets; suivrait le dossier de chaque demandeur, assurerait le suivi des mesures à prendre et répondrait aux questions; établirait et maintiendrait une base de données sur les activités et projets en cours; organiserait des réunions hebdomadaires de coordination à l'intention des équipes; et, s'il y a lieu, prendrait des notes et traduirait la correspondance et les documents officiels du grec en anglais.

18. L'effectif du Service des affaires civiles, en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan national, comprend quatre traducteurs/interprètes, un assistant de liaison aux affaires civiles responsable de l'appui aux patrouilles humanitaires et aux activités concernant les deux communautés, un assistant d'enregistrement qui tient les dossiers du Service et un assistant d'administration pour l'appui administratif interne. Avec un tel effectif, le Service n'a pas les moyens d'assumer

la charge de travail supplémentaire découlant de l'augmentation des activités civiles dans la zone tampon.

Composante 2 : composante militaire

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.1 Maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon	<p>2.1.1 Diminution du nombre de violations du cessez-le-feu : 780 en 2007/08 contre 800 en 2006/07 et 946 en 2005/06</p> <p>2.1.2 Diminution des effectifs des forces adverses le long de la zone tampon : 2 450 en 2007/08 contre 2 500 en 2006/07 et 2 538 en 2005/06</p>
---	--

Produits

- 106 140 jours de patrouille mobile (2 hommes par patrouille, 145 patrouilles par jour, 366 jours)
- 9 516 jours de patrouille d'observateur militaire et d'officier de liaison (13 hommes par patrouille, 2 patrouilles par jour, 366 jours)
- 10 980 jours de service dans les camps ou les bases (6 hommes par poste, 5 postes, 366 jours)
- 1 098 jours de maintien des postes d'observation permanents (1 homme par poste, 3 rotations par jour, 366 jours)
- 732 jours de maintien des postes d'observation diurnes (1 homme par poste, 2 rotations par jour, 366 jours)
- 1 320 heures de patrouille aérienne tout au long de la zone tampon
- 20 496 jours-homme pour la protection des installations des Nations Unies dans 6 camps (14 hommes par équipe, 4 rotations par jour, 366 jours)
- Réunions quotidiennes de liaison à tous les niveaux avec les forces adverses sur des questions concernant la zone tampon (1 réunion au quartier général de la Force et 3 réunions au niveau des secteurs, chaque jour)
- 51 606 jours de réserve de réaction rapide au niveau de la section (23 hommes par section en position d'astreinte à 2 heures, 4 sections, 366 jours; 23 hommes par section en position d'astreinte à 4 heures, 2 sections, 366 jours; 3 hommes, 1 hélicoptère en position d'astreinte à 45 minutes, 366 jours)
- Surveillance quotidienne de la zone tampon avec des techniques adaptées (système de télévision en circuit fermé, système GPS et capacité d'observation nocturne)
- 3 528 jours d'aide au déminage pour escorter des équipes de déminage de parties tierces, prestation de services de sécurité, de planification et de liaison (14 hommes par jour, 252 jours)
- Enlèvement des clôtures qui entourent 48 zones déminées après le nettoyage des champs de mines

Facteurs externes

Coopération des forces adverses

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 : composante militaire

Catégorie												Total
I. Contingents												
Effectif approuvé 2006/07												834
Effectif proposé 2007/08												834
Variation nette												-
II. Police des Nations Unies												
Effectif approuvé 2006/07												-
Effectif proposé 2007/08												-
Variation nette												-
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>												
<i>Personnel recruté sur le plan national</i>												
<i>Volontaires des Nations Unies</i>												
III. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
Bureau du commandant de la Force												
Effectif approuvé 2006/07	-	1	-	-	1	-	-	2	3	-	5	
Effectif proposé 2007/08	-	1	-	-	1	-	-	2	3	-	5	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total général (I à III)												
Effectif approuvé 2006/07												839
Postes proposés 2007/08												839
Variation nette												-

Composante 3 : police des Nations Unies

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès
3.1 Amélioration des résultats des services de police dans la zone tampon	3.1.1 Diminution du nombre d'incidents liés à des infractions et à des troubles de l'ordre public dans la zone tampon et à proximité des points de passage : 104 en 2007/08 contre 127 en 2005/06 (79 en 2006/07) ^a

Produits

- 11 648 jours de patrouille de la police des Nations Unies (1 policier par poste, 8 postes de police, 4 patrouilles par jour, 7 jours par semaine, 52 semaines)
- Représentation cartographique de la criminalité et établissement de rapports statistiques à l'intention des services de maintien de l'ordre des deux parties afin de les aider à identifier et à cibler les zones de criminalité croissante
- 3 900 jours d'assistance humanitaire de la police des Nations Unies, notamment 78 convois d'aide humanitaire aux Chypriotes grecs et aux maronites dans le nord (15 policiers, 5 jours par semaine, 52 semaines)

Facteurs externes

Coopération des forces de police des deux parties

^a Prévvision du budget 2006/07.

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 : police des Nations Unies

<i>Catégorie</i>												Total
I. Contingents												
Effectif approuvé 2006/07												–
Effectif proposé 2007/08												–
Variation nette												–
II. Police des Nations Unies												
Effectif approuvé 2006/07												62
Effectif proposé 2007/08												62
Variation nette												–
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 60%; text-align: center;"> <i>Personnel recruté sur le plan international</i> </div> <div style="width: 35%; text-align: center;"> <i>Personnel recruté sur le plan national</i> </div> </div>												
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 60%; text-align: center;"> <i>Service mobile</i> </div> <div style="width: 35%; text-align: center;"> <i>Volontaires des Nations Unies</i> </div> </div>												
III. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
Bureau du Conseiller principal pour les questions de police												
Effectif approuvé 2006/07	–	–	1	–	–	–	–	1	1	–	2	
Effectif proposé 2007/08	–	–	1	–	–	–	–	1	1	–	2	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total général (I à III)												
Effectif approuvé 2006/07	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	64	
Postes proposés 2007/08	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	64	
Variation nette												–

Composante 4 : appui*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

4.1 Fourniture à la mission d'un appui efficace sur les plans logistique et administratif et en matière de sécurité

4.1.1 Diminution du délai de traitement des demandes de passation par pertes et profits, de leur réception au règlement des dossiers par le Comité local de contrôle du matériel, de 4 semaines environ à 2 semaines

4.1.2 Réduction du nombre d'accidents de la route auxquels sont mêlés des membres de la Force (2005/06 : 12 par mois en moyenne; 2006/07 : 8 par mois en moyenne; 2007/08 : 7 par mois en moyenne)

4.1.3 Augmentation du nombre de membres de la Force bénéficiant de locaux d'hébergement et d'installations améliorés (2005/06 : 467 personnes, soit 54 % des effectifs; 2006/07 : 584 personnes, soit 68 % des effectifs; 2007/08 : 664 personnes, soit 77 % des effectifs)

4.1.4 Augmentation de la disponibilité des services de réseau (disponibilité d'au moins 99 %)

4.1.5 Réduction de 10 % du coût global des communications par réseaux commerciaux

4.1.6 Fourniture d'un accès direct aux lecteurs partagés du quartier général de la mission depuis les secteurs

Produits

Amélioration des services

- Mise en place d'un système de distribution électronique des cas de passation par pertes et profits aux membres du Comité local de contrôle du matériel afin qu'ils soient traités rapidement
- Mise en œuvre du programme actuel de sécurité routière et de contrôle des aptitudes à la conduite conçu pour l'ensemble du personnel des Nations Unies
- Remplacement de matériel et de mobilier dans 50 logements existants et installation de 165 climatiseurs
- Normalisation de tous les commutateurs de réseau en remplaçant les anciens commutateurs par des commutateurs standard de niveau 3 et utilisation de câbles à fibres optiques afin d'augmenter la disponibilité du réseau
- Mise en œuvre du routage à moindre coût des communications par réseaux commerciaux grâce à un système de communication perfectionné
- Installation de liaisons haut débit numériques à hyperfréquences afin de faire passer la capacité de transmission de données de 2 mégabits à 100 mégabits par seconde

Contingents, police et personnel civil

- Déploiement, relève et rapatriement de 860 soldats et de 69 membres de la police des Nations Unies
- Vérification, inspection et contrôle du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome relatifs à 860 soldats et établissement de rapports d'inspection
- Fourniture et stockage de rations dans 6 postes militaires pour 860 soldats
- Administration de 149 civils, dont 39 agents recrutés sur le plan international et 110 agents recrutés sur le plan national
- Application d'un programme de déontologie et de discipline pour 860 soldats, 69 membres de la police des Nations Unies et 149 civils (formation, prévention, surveillance et recommandation de mesures disciplinaires)

Installations et infrastructures

- Remise en état et entretien du quartier général de la Force, de 17 postes militaires et de 7 postes de police des Nations Unies, y compris 8 000 interventions pour répondre à des demandes de services
- Remise en état et entretien de 80 kilomètres de pistes de patrouille

- Installation de 2 250 mètres de clôture, de portails, de barrières antivéhicules, de barbelé à boudin et de projecteurs à large faisceau dans 8 bases de patrouille
- Exploitation et entretien de 81 groupes électrogènes
- Entretien de 24 héliports conformément aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale

Transports terrestres

- Entretien et gestion de 345 véhicules, dont 9 véhicules blindés, au quartier général de la Force (79 véhicules appartenant à l'ONU, 39 appartenant aux contingents et 227 véhicules de location)

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 2 hélicoptères
- Livraison de 240 000 litres de carburant aviation pour les opérations aériennes

Transmissions

- Exploitation et entretien d'un réseau de transmissions comprenant 3 stations terriennes, 9 systèmes téléphoniques à autocommutateur privé, 13 répéteurs, 334 radios mobiles, 336 radios portatives, 11 liaisons haut débit numériques à hyperfréquences et 15 liaisons bas débit numériques à hyperfréquences

Informatique

- Exploitation et entretien d'un réseau informatique comprenant un réseau local (au quartier général de la Force) et 7 réseaux étendus, 332 ordinateurs de bureau, 53 ordinateurs portatifs, 157 imprimantes (dont 32 imprimantes de réseau) et 18 serveurs
- Mise en place de l'infrastructure VMWare afin d'intégrer plusieurs serveurs distincts dans un serveur central, en vue de libérer des serveurs de secours permettant d'assurer la continuité des activités et la reprise des opérations après un sinistre
- Mise en œuvre de l'architecture de sécurité 802.1x sur les réseaux locaux et étendus afin d'interdire l'accès non autorisé aux ressources du réseau

Services médicaux

- Fonctionnement et entretien d'un centre médical rénové de niveau I
- Gestion et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel de la mission
- Programme de sensibilisation au VIH, notamment par la diffusion de l'information entre collègues, destiné à l'ensemble du personnel de la mission

Sécurité

- Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à 17 postes militaires et 7 installations de la police des Nations Unies, y compris le quartier général de la Force
- Mise à jour du plan de sécurité propre au pays et exercices d'entraînement trimestriels, notamment gestion des prises d'otages, voitures piégées, catastrophes naturelles et autres incidents majeurs tels que les manifestations et les épidémies
- Évaluation des conditions de sécurité dans les différents lieux où la mission est présente, notamment en ce qui concerne les logements
- Organisation de 2 séances d'information sur la sécurité et les plans d'évacuation d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

- Séances d'initiation aux questions de sécurité et à la lutte contre les incendies à l'intention de tous les nouveaux membres de la mission
- Achèvement de l'amélioration des dispositifs de sécurité dans tous les lieux où la mission est présente

Facteurs externes

Les fournisseurs et prestataires de services devront être en mesure de livrer les marchandises et de fournir les services conformément aux dispositions contractuelles

Tableau 5
Ressources humaines : composante 4 : appui

Catégorie											Total
I. Contingents^a											
Effectif approuvé 2006/07											26
Effectif proposé 2007/08											26
Variation nette											–
II. Police des Nations Unies											
Effectif approuvé 2006/07											
Effectif proposé 2007/08											
Variation nette											–
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
<i>Personnel recruté sur le plan national</i>											
<i>Volontaires des Nations Unies</i>											
III. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Équipe Déontologie et discipline^b											
Effectif approuvé 2006/07	–	–	1	–	–	–	–	1	1	–	2
Effectif proposé 2007/08	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	–	–	–	–	(1)	(1)	–	(2)
Division de l'administration											
Effectif approuvé 2006/07	–	1	3	3	18	–	–	25	98	–	123
Postes proposés 2007/08	–	1	3	3	16	–	–	23	97	–	120
Variation nette	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)	(1)	–	(3)
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2006/07	–	1	4	3	18	–	–	26	99	–	125
Effectif proposé 2007/08	–	1	3	3	16	–	–	23	97	–	120
Variation nette	–	–	(1)	–	(2)	–	–	(3)	(2)	–	(5)
Total général (I à III)											
Effectif approuvé 2006/07											151
Effectif proposé 2007/08											146
Variation nette											(5)

^a Comprend les militaires qui remplissent des fonctions d'appui.

^b Comprend des postes temporaires financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Justification**Équipe Déontologie et discipline**

Personnel recruté sur le plan international : suppression d'un poste

Personnel recruté sur le plan national : suppression d'un poste

19. En raison de l'élargissement considérable de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), les fonctions de déontologie et de discipline qui relevaient auparavant de l'UNFICYP ont été assumées par la FINUL pour l'ensemble des entités de la région, à savoir l'UNFICYP, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient. En conséquence, un poste temporaire de spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-5) et un poste temporaire d'assistant pour les questions de déontologie et de discipline (agent des services généraux recruté sur le plan national), qui avaient été approuvés pour l'exercice 2006/07, ont été retirés de la dotation en personnel proposée pour la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice 2007/08.

Division de l'administration

Personnel recruté sur le plan international : transformation de deux postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

20. Après avoir examiné les effectifs et les classes du personnel d'appui à la mission conformément aux dispositions de la résolution 60/270 de l'Assemblée générale, on propose de transformer les postes du chef de la Section des transports et du chef de la Section de la gestion du matériel, actuellement agents du Service mobile, en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

Personnel recruté sur le plan national : suppression de trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

21. Après avoir examiné les effectifs et les classes du personnel d'appui à la mission conformément aux dispositions de la résolution 60/270 de l'Assemblée générale, on propose de supprimer trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (2 secrétaires et 1 manutentionnaire). Les fonctions exercées auparavant par les titulaires seraient absorbées par le personnel d'appui existant de la Division de l'administration.

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section des achats à la Section des finances

22. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt et d'améliorer l'efficacité des opérations, les fonctions d'examen et de traitement des factures seraient transférées de la Section des achats à la Section des finances. En conséquence, il est proposé de transférer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section des achats à la Section des finances.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2005/06) (1)	Montant alloué (2006/07) (2)	Dépenses prévues (2006/07) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	17 223,4	17 198,6	18 900,0	1 701,4	9,9
Police des Nations Unies	907,9	963,0	1 150,6	187,6	19,5
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	18 131,3	18 161,6	20 050,6	1 889,0	10,4
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^a	5 984,0	5 856,2	6 280,2	424,0	7,2
Personnel recruté sur le plan national ^b	6 244,3	5 844,3	6 601,7	757,4	13,0
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Total partiel	12 228,3	11 700,5	12 881,9	1 181,4	10,1
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	159,7	332,9	79,0	(253,9)	(76,3)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–	–
Voyages	161,0	145,1	269,5	124,4	85,7
Installations et infrastructures	6 047,5	7 263,4	6 547,3	(716,1)	(9,9)
Transports terrestres	3 259,5	3 240,9	3 047,9	(193,0)	(6,0)
Transports aériens	1 597,5	1 567,2	1 589,1	21,9	1,4
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–
Transmissions	928,9	916,6	958,5	41,9	4,6
Informatique	543,2	579,6	606,0	26,4	4,6
Services médicaux	356,3	282,4	304,8	22,4	7,9
Matériel spécial	6,7	209,9	11,5	(198,4)	(94,5)
Fournitures, services et matériel divers	406,4	431,3	501,9	70,6	16,4
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	13 466,7	14 969,3	13 915,5	(1 053,8)	(7,0)
Total brut	43 826,3	44 831,4	46 848,0	2 016,6	4,5
Recettes provenant des contributions du personnel	2 001,0	1 818,5	1 998,3	179,8	9,9
Total net	41 825,3	43 012,9	44 849,7	1 836,8	4,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^c	1 278,4	1 439,0	1 471,0	32,0	2,2
Total	45 104,7	46 270,4	48 319,0	2 048,6	4,4

^a Le montant pour 2007/08 tient compte d'un taux de vacance de postes de 5 % (identique à celui appliqué en 2006/07).

^b Le montant pour 2007/08 tient compte d'un taux de vacance de postes de 2 % (identique à celui appliqué en 2006/07).

^c Le montant pour 2007/08 comprend des contributions versées par le Gouvernement chypriote, qui s'élèvent à 1 470 918 dollars.

Abattement pour délais de déploiement, taux de rotation du personnel et taux de vacance de postes

(Pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>2006/07</i>	<i>2007/08</i>
Militaires et personnel de police		
Observateurs militaires	–	–
Contingents	–	1,0
Police des Nations Unies	10,0	2,0
Unités de police constituées	–	–
Personnel civil		
Personnel recruté sur le plan international	5,0	5,0
Personnel recruté sur le plan national	2,0	2,0
Volontaires des Nations Unies	–	–
Postes temporaires ^a	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–

^a Financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

B. Contributions non budgétisées

23. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative</i>
Accord sur le statut des forces ^a	241,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	241,0

^a Valeur marchande, selon les estimations de la Force, du coût des postes d'observation des Nations Unies et des bureaux et logements mis à la disposition des contingents et des unités de police des Nations Unies par le Gouvernement chypriote.

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

24. Le montant demandé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 1 353 600 dollars, a été calculé à partir des taux standard de remboursement pour le matériel majeur (location avec services) et pour le soutien logistique autonome.

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>		<i>Montant prévu</i>	
Matériel majeur			
Contingents		1 190,6	
Soutien logistique autonome (missions secondaires du génie)		163,0	
Total		1 353,6	
<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	–	–	–
Usage opérationnel intensif	–	–	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	–	–	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,75		

D. Formation

25. Les montants prévus au titre de la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Consultants pour la formation	–
Voyages	
Voyages liés à la formation	78,9
Fournitures, services et matériels divers	
Honoraires, fournitures et services liés à la formation	69,0
Total	147,9

26. Le crédit demandé, d'un montant de 147 900 dollars, permettrait de financer la formation du personnel recruté sur les plans international et national à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), et sur place en divers endroits, dans des domaines tels que les technologies de l'information et des communications, l'administration du personnel, la finance, les achats, le génie, les transports terrestres, la gestion des biens, les questions d'égalité des sexes et la sensibilisation au VIH/sida, ainsi que les voyages en dehors de la zone de la mission (Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources et formation dans le domaine de la lutte contre l'incendie).

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication des facteurs auxquels la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	1 701,4	9,9 %

• **Facteurs externes : accroissement des coûts d'affrètement d'aéronefs sur le marché mondial**

27. La variation enregistrée à cette rubrique est principalement imputable à l'augmentation des ressources nécessaires au financement de la relève des contingents en raison de l'accroissement des coûts d'affrètement des aéronefs sur le marché mondial, ainsi qu'à l'utilisation plus fréquente des transporteurs commerciaux du fait du nombre limité d'aéronefs mis à la disposition de la mission par des gouvernements en vertu de lettres d'attribution. Il est prévu que le coût moyen des voyages aller retour liés à la relève des contingents passera de 900 dollars par personne pendant l'exercice 2006/07 à 1 933 dollars par personne pendant l'exercice 2007/08. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2007/08 tiennent compte d'un abattement de 1 % pour délais de déploiement alors qu'aucun abattement n'a été appliqué lors de l'exercice précédent.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts de plus de 5 % ou d'un montant supérieur à 100 000 dollars font l'objet d'une analyse.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	187,6	19,5 %

• **Paramètres budgétaires : augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions) et diminution de l'abattement pour délais de déploiement**

28. L'augmentation des dépenses prévues à cette rubrique tient compte de l'augmentation du montant de l'indemnité journalière de subsistance en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2006 (19 livres chypriotes par personne et par jour par rapport à 17 livres chypriotes dans le budget 2006/07). En outre, compte tenu du déploiement actuel, un abattement de 2 % a été appliqué au calcul des prévisions de dépenses, alors qu'il était de 10 % lors de l'exercice précédent.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	424,0	7,2 %

• **Paramètres budgétaires : barèmes des traitements, dépenses communes de personnel et contributions du personnel**

29. La variation est principalement imputable à l'augmentation des crédits demandés au titre des dépenses communes de personnel afin d'inclure un montant correspondant à 8 % des traitements nets du personnel recruté sur le plan international, qui doit servir à financer les prestations que l'Organisation est tenue de verser au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et qui ne sont pas provisionnées. En outre, l'augmentation moyenne de 6 % des ressources à prévoir au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international et des contributions du personnel tient à l'application des barèmes des traitements et des contributions du personnel qui ont été établis sur la base des dépenses moyennes réelles par catégorie de personnel et par classe en 2005/06.

30. L'augmentation des ressources à prévoir à cette rubrique est partiellement compensée par un changement dans le tableau des effectifs proposé concernant le personnel recruté sur le plan international du fait de la conversion de deux postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	757,4	13,0 %

• **Paramètres budgétaires : révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national**

31. L'augmentation des ressources nécessaires à cette rubrique est imputable à l'application du barème des traitements pour le personnel recruté sur le plan national ayant pris effet le 1^{er} septembre 2006, qui implique une augmentation moyenne de 14 % par rapport au barème utilisé dans le budget 2006/07. Les prévisions relatives aux dépenses communes de personnel ont été calculées sur la base des dépenses réelles de personnel lors des exercices précédents (équivalant à 26% des traitements nets par rapport à 28 % pendant l'exercice 2006/07) et tiennent

compte du taux de change moyen de la livre chypriote par rapport au dollar (0,474 livre chypriote pour 1 dollar contre 0,475 lors de l'exercice 2006/07). Il a été tenu compte d'un abattement de 2 % pour délais de recrutement dans le calcul du montant demandé à cette rubrique.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(253,9)	(76,3 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse, produits inchangés**

32. La diminution des ressources inscrites à cette rubrique correspond à la suppression de deux postes temporaires qui avaient été approuvés précédemment pour l'Équipe Déontologie et discipline. Le crédit demandé servira à couvrir le remplacement du personnel en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée et le recrutement de vacataires pour des projets spéciaux pour lesquels il n'existe pas de compétences sur place.

	<i>Variation</i>	
Voyages	124,4	85,7 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

33. L'augmentation des ressources demandées au titre des voyages est principalement imputable au nombre plus élevé de consultations politiques en faveur de la reprise des pourparlers, qui impliquent des voyages en dehors de la zone de la mission liés aux réunions avec l'Union européenne et les puissances garantes. Les prévisions de dépenses pour les voyages liés à la formation tiennent compte des ressources additionnelles nécessaires au financement des voyages des cadres de la mission participant au Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources organisé au Siège, à New York. En outre l'augmentation du coût des voyages par avion se traduit par une augmentation d'environ 10 % des ressources nécessaires au titre des voyages.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(716,1)	(9,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse, produits inchangés**

34. La diminution des ressources demandées à cette rubrique est principalement imputable au coût moins élevé des travaux de rénovation et d'aménagement prévus pour l'exercice 2007/08 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la réalisation complète des projets majeurs prévue pendant l'exercice 2006/07. La variation est également liée à la diminution des dépenses au titre des services de restauration en raison de conditions plus favorables offertes par de nouveaux contrats ayant pris effet le 1^{er} juillet 2006 et de celles au titre de l'achat de matériel de lutte contre l'incendie (dispositifs automatiques d'alarme et d'extinction en cas d'incendie), pour lequel des crédits avaient été demandés lors de l'exercice 2006/07.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(193,0)	(6,0 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse, produits inchangés**

35. La variation enregistrée à cette rubrique est principalement imputable au fait qu'il est prévu une réduction de la consommation de carburants compte tenu de l'expérience passée (966 100 litres par rapport à 1 328 600 litres lors de l'exercice 2006/07), qui sera partiellement compensée par une augmentation du coût moyen des carburants (0,69 dollar le litre pour le diesel et 0,78 dollar le litre pour l'essence par rapport à 0,64 dollar le litre pour le diesel et 0,62 dollar le litre pour l'essence dans le budget 2006/07).

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	22,4	7,9 %

• **Paramètres budgétaires : coûts du marché plus élevés**

36. La variation constatée à cette rubrique est liée à l'augmentation du coût des services médicaux disponibles sur place, compte tenu de l'expérience passée de la mission.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	(198,4)	(94,5 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse, produits inchangés**

37. La variation est imputable au fait qu'il avait été prévu d'acquérir 30 caméras de télévision en circuit fermé et 12 jumelles télémètres pendant l'exercice 2006/07 ainsi qu'à une diminution des dépenses au titre du remplacement de dispositifs d'observation nocturne (2 comparés à 10 dans le budget 2006/07).

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériels divers	70,6	16,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

38. La variation à cette rubrique est imputable à l'augmentation des crédits nécessaires au financement des honoraires de formation liés à la participation des cadres de la mission au Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources au Siège, à New York, ainsi qu'au financement des services de coiffeur offerts sur le marché selon le contrat actuel.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

39. En ce qui concerne le financement de la Force, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la Force pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, d'un crédit d'un montant

de 46 848 000 dollars, dont un montant de 21 449 900 dollars financé au moyen des contributions volontaires versées par les Gouvernements chypriote (14 949 900 dollars) et grec (6, 5 millions de dollars);

b) La mise en recouvrement, à raison de 2 116 508 dollars par mois, d'un montant de 25 398 100 dollars représentant le solde du crédit ouvert, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/266, aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée, et aux demandes et recommandations du Comité des commissaires aux comptes

A. Assemblée générale

Questions concernant l'ensemble des opérations

(Résolution 60/266)

Décision ou demande

Mesures prises

Section II : présentation des budgets

Continuer à réexaminer les besoins en personnel, les attributions attachées aux différents postes et la classe de ces postes en tenant compte de l'évolution des mandats et des besoins opérationnels ainsi que des responsabilités et des fonctions qu'assument effectivement les titulaires, afin d'assurer un emploi plus rationnel des ressources (par. 2)

Inclure dans tous les rapports sur l'exécution des budgets des opérations de maintien de la paix, de la BSLB et du compte d'appui, des renseignements détaillés sur la structure des dépenses mensuelles, et fournir dans le cadre de l'examen du projet de budget, autant que faire se peut, des indications supplémentaires sur les chiffres les plus récents qui sont disponibles pour les dépenses effectives de l'exercice en cours (par. 3)

En conséquence de la poursuite de l'examen des effectifs et des classes du personnel d'appui, le projet de budget pour l'exercice 2007/08 rend compte de la conversion de deux postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national ainsi que de la suppression de trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

La structure des dépenses mensuelles est indiquée dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2005/06. En ce qui concerne les dépenses effectives de l'exercice 2006/07, les chiffres les plus récents seront communiqués au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires lors de l'examen du projet de budget.

Section XII : pièces détachées

Rendre compte à la soixante et unième session de l'Assemblée générale du niveau optimal des stocks de pièces détachées dans toutes les missions, et faire en

Les dépenses en pièces détachées pour les technologies de l'information et des communications inscrites au projet de budget pour l'exercice 2007/08 ont été

Décision ou demande

sorte que les prévisions budgétaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 ne dépassent pas ces niveaux (par. 1)

Mesures prises

calculées en appliquant un taux de 7,5 % et 7 %, respectivement, aux valeurs d'inventaire prévues du matériel de communication et du matériel informatique, et elles sont conformes aux structures de dépenses enregistrées dans le passé. Compte tenu des habitudes de consommation observées, le montant inscrit au projet de budget au titre des pièces détachées pour véhicules est inférieur au crédit demandé pour l'exercice 2006/07.

Section XIII : meilleure utilisation de la technologie

Recourir davantage à la visioconférence et aux programmes d'apprentissage en ligne à des fins de formation et autres, et rendre compte à la soixante et unième session de l'Assemblée générale des améliorations et des gains d'efficacité qui auront été réalisés grâce à une meilleure utilisation de ces outils

La visioconférence est utilisée dans toute la mesure possible, en particulier à l'occasion de conférences ou d'échanges avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité au sujet des prévisions budgétaires de l'UNFICYP.

La mission a également eu recours à la visioconférence en mars 2006 pour la formation aux inspections aériennes et à l'établissement de recommandations. Le Service des communications et des technologies de l'information a donné une visioconférence sur les questions l'intéressant dans le cadre de la formation des auditeurs organisée à la BSLB en 2005. Par ailleurs, des programmes d'apprentissage en ligne, notamment deux programmes de formation et de sensibilisation aux questions de sécurité et, plus récemment, le programme de formation à la prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et de l'abus d'autorité au travail, ont été dispensés sur place à l'ensemble du personnel de l'UNFICYP.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/60/785)

Demande ou recommandation

Étant donné l'interdépendance et la complémentarité du mandat du Conseiller spécial et de celui de l'UNFICYP ainsi que la connaissance de Chypre et l'expérience approfondies acquises par l'UNFICYP au fil des ans, le Comité consultatif estime que des effets de synergie sont envisageables et que l'UNFICYP peut aider le Conseiller spécial du Secrétaire général à s'acquitter de son mandat. Il demande à l'UNFICYP de faire son possible pour éviter tout chevauchement des

Mesures prises

En attendant que le Secrétaire général reprenne sa mission de bons offices à Chypre et que son Conseiller spécial soit nommé, son Représentant spécial et chef de mission continue de jouer le rôle de coordonnateur de haut niveau sur le terrain et l'UNFICYP assume toujours une partie des fonctions associées à la mission de bons offices.

Une fois que le Conseiller spécial aura été nommé et aura pris ses fonctions, l'UNFICYP fera son possible

tâches, dans un souci d'efficacité et d'utilisation optimale des ressources (par. 18).

Le Comité rappelle qu'il attache une grande importance aux rations, dans la mesure où elles ont un impact sur la santé et le moral des contingents et où cette question a des incidences financières non négligeables (A/59/736, par. 41 à 45). Il espère que l'UNFICYP prendra toutes les mesures nécessaires pour combler les lacunes constatées par le Comité des commissaires aux comptes en ce qui concerne les rations et fera rapport sur cette question de manière détaillée dans le projet de budget pour l'exercice 2007/08 (par. 23).

Le Comité est d'avis que dans des missions établies depuis longtemps, comme l'UNFICYP, la part du personnel d'appui devrait être moindre que dans des missions complexes déployées récemment, où la tâche est plus lourde pendant la phase de lancement et la phase initiale. Le rapport entre personnel d'appui et personnel militaire devrait donc être progressivement abaissé et la classe des différents membres du personnel civil ajustée en fonction des responsabilités qu'ils assument, en particulier lorsque les effectifs des missions sont réduits, comme ce fut le cas pour l'UNFICYP en 2005 (par. 27).

Le Comité a été informé que l'UNFICYP avait revu ses besoins en ressources humaines, après une réduction de ses effectifs de 1 230 à 860 hommes, et procédé à certains ajustements. Il note cependant que dans l'ensemble, les effectifs en personnel civil pour l'exercice 2006/07 sont restés pratiquement inchangés (153 membres, contre 154 pendant l'exercice 2004/05). Il prie l'UNFICYP de poursuivre ses efforts dans ce domaine afin de garantir une utilisation optimale des ressources (par. 27).

Le Comité consultatif note que dans son rapport sur les opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2005, le Comité des commissaires aux comptes a relevé, à cause du retard apporté dans

pour éviter tout chevauchement des tâches et dégager des effets de synergie et des complémentarités avec le Bureau du Conseiller spécial.

Des procédures existent pour la conduite d'inspections mensuelles des installations d'entreposage situées dans la zone protégée par les Nations Unies à Nicosie et dans les différents secteurs, l'objectif étant de veiller à ce que les rations soient stockées conformément aux normes de santé et d'hygiène. Le projet de budget pour l'exercice 2007/08 prévoit l'achat de 25 dispositifs de surveillance de la température et d'alarme qui doivent être installés dans les zones d'entreposage des rations froides. Ces dispositifs sont conçus pour enregistrer la température des rations froides ou congelées et émettre un signal d'alarme dès que celle-ci augmente excessivement, permettant ainsi de réduire le risque de gaspillage. Pendant l'exercice 2006/07, l'entrepôt de rations situé dans la zone protégée par les Nations Unies sera rénové en vue d'améliorer les conditions de stockage et de température.

En conséquence de la poursuite de l'examen des effectifs et des classes du personnel d'appui, le projet de budget pour l'exercice 2007/08 rend compte de la conversion de deux postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national ainsi que de la suppression de trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (voir aussi par. 7 à 11 du présent rapport).

En l'état actuel des choses, une nouvelle réduction des effectifs civils nuirait à l'exécution des activités de la mission.

Étant donné que la FINUL s'acquitte désormais des fonctions liées à la déontologie et à la discipline, deux postes temporaires préalablement approuvés au titre de l'Équipe Déontologie et discipline de l'UNFICYP ont été supprimés.

Alors que 153 postes avaient été approuvés au titre de l'UNFICYP pour l'exercice 2006/07, les effectifs proposés pour l'exercice 2007/08 seront ramenés à 149 postes de personnel recruté sur les plans international et national.

Conformément à la recommandation faite à la mission par le Comité des commissaires aux comptes, la norme consiste désormais à vérifier que le système CarLog fonctionne correctement lors de la visite périodique

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
l'application du système CarLog, des lacunes dans les contrôles destinés à prévenir l'utilisation abusive des véhicules des Nations Unies dans certaines missions, y compris l'UNFICYP (A/60/5 (vol. II), par. 219). Il demande instamment à l'UNFICYP de contrôler l'utilisation des véhicules et de s'assurer que toutes les directives pertinentes sont strictement respectées (par. 36).	d'entretien, qui a lieu chaque fois qu'un véhicule a parcouru 5 000 kilomètres, ou dès qu'un dysfonctionnement du système est signalé. Par ailleurs, l'UNFICYP contrôle en permanence l'utilisation des véhicules, et les directives pertinentes sont respectées.

C. Comité des commissaires aux comptes

(A/60/5 (vol. II) et Corr.1, chap. II)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>En partie à cause du retard apporté dans l'application et le suivi du système CarLog, le Comité a relevé des lacunes dans les contrôles destinés à prévenir l'utilisation abusive des véhicules des Nations Unies dans les missions ci-après : la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH), l'UNFICYP, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE), la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), à savoir notamment que les obligations de produire un bordereau d'utilisation rempli et certifié, d'indiquer le caractère privé ou officiel de l'utilisation, et de se conformer aux directives du Siègé n'étaient pas toujours respectées par les membres du personnel ou les missions (par. 219).</p> <p>Le Comité recommande que le Département et les chefs de l'Administration des missions veillent à ce que les contrôles soient correctement effectués dans toutes les missions pour prévenir l'utilisation abusive des véhicules des Nations Unies à des fins privées (par. 220).</p> <p>Bien qu'il ait pris acte des efforts déployés par le Département ainsi que des améliorations apportées dans diverses missions de maintien de la paix, le Comité a notamment fait les observations suivantes (par. 324) : a) Des lacunes au niveau de l'emballage, de l'entreposage ou du contrôle de la température des rations avaient été constatées à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), à la FINUL, à l'UNFICYP, à</p>	<p>Exécutée (voir également ci-dessus les mesures prises pour appliquer la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires)</p> <p>Des procédures existent pour la conduite d'inspections mensuelles des installations d'entreposage des rations situées dans la zone protégée par les Nations Unies et les différents secteurs, l'objectif étant de veiller à ce que les rations soient stockées conformément aux normes de santé et d'hygiène et à ce que les entrepôts demeurent en bon état.</p>

Demande ou recommandation

Mesures prises

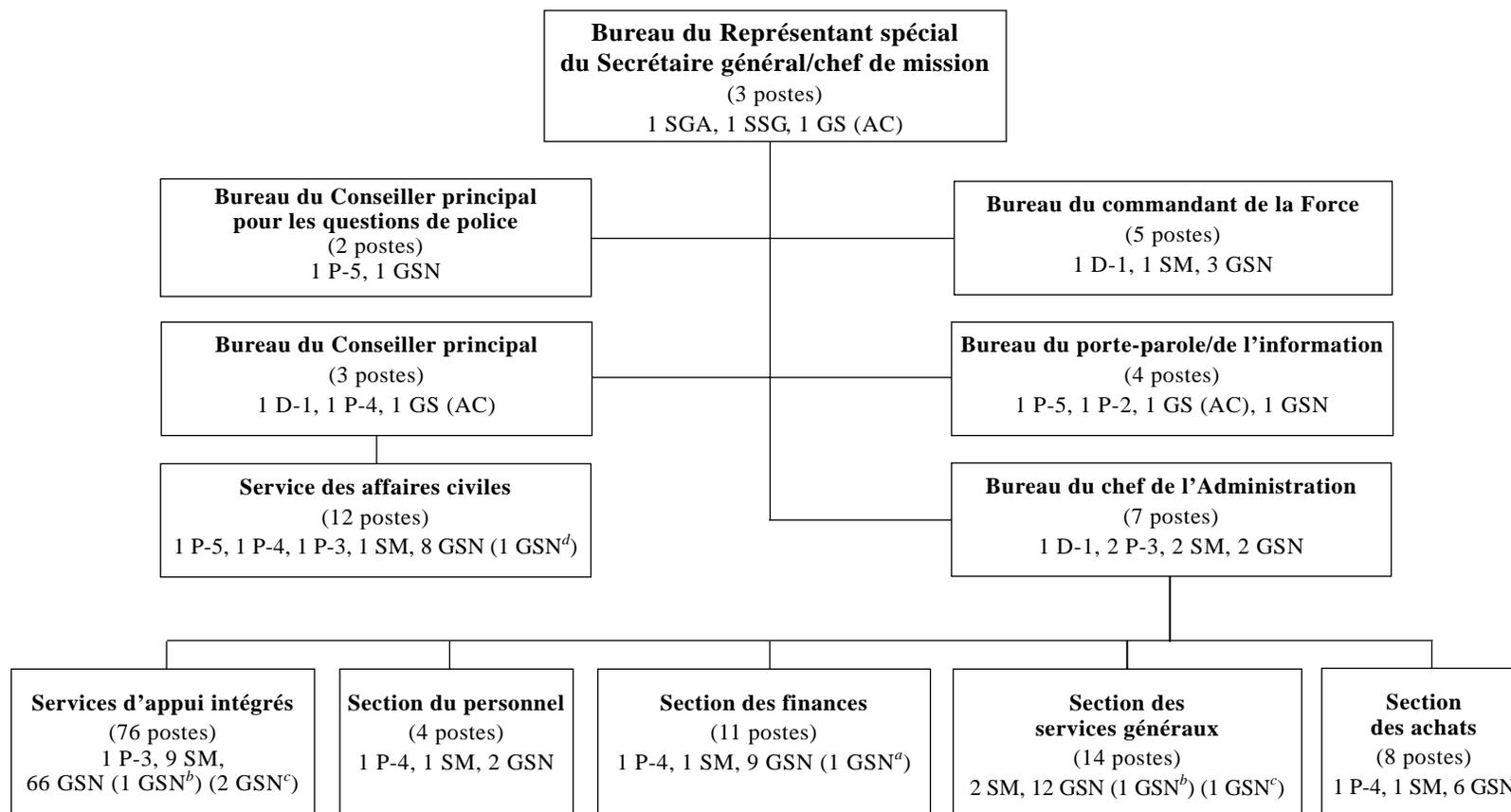
l'ONUCI, à l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB), à la FNUOD et à la MINUEE; b) l'évaluation des prestations des fournisseurs avait révélé des écarts de qualité, des insuffisances et des substitutions à l'ONUCI, à l'UNFICYP, à la MANUTO et à la MINUL.

Le Comité a recommandé que l'Administration applique et fasse appliquer des procédures garantissant la bonne gestion des rations (par. 326).

Annexe

Organigrammes

A. Bureaux fonctionnels et services administratifs



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-secrétaire général; GS (AC) = agent des services généraux (Autres classes);
GSN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile.

^a Poste redéployé.

^b Poste d'agent du Service mobile converti en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

^c Poste supprimé.

^d Nouveau poste.

B. Composante militaire

